



Programme décennal de dragage d'entretien et réparation des quais – Installations portuaires Port-Alfred, Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

Dossier : 6211-02-134

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 18 avril au 2 juin 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien et réparation des quais – Installations portuaires Port-Alfred, Saguenay* par Rio Tinto Alcan inc. a pris fin le 2 juin 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 5 avril 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 18 avril au 2 juin 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Rio Tinto Alcan inc., souhaite effectuer des travaux de dragage et de réfection des quais Duncan et Powell à ses installations portuaires du secteur Port-Alfred dans l'arrondissement La Baie de la Ville de Saguenay, dans le but de maintenir la capacité de déchargement et de chargement de matières et de conserver des profondeurs sécuritaires pour la navigation. Le promoteur estime que la superficie touchée par les travaux de dragage serait d'environ 45 000 m² pour la période 2018-2027 représentant des volumes dragués d'environ 8 660 m³. La profondeur recherchée serait de 11,5 m sur une bande de 30 à 40 m de largeur le long de la rive permettant d'accueillir des navires de type Handymax et Panamax et de 6,2 m pour l'aire des remorqueurs située au sud du quai Powell. Les opérations de dragage seraient effectuées à l'aide d'une drague mécanique montée sur une grue à benne preneuse installée sur le quai ou sur une barge. Le promoteur aménagerait aussi un bassin de décantation et d'assèchement des sédiments dragués. Les coûts de dragage pour la période 2018-2028 sont estimés à 600 000 \$.

En ce qui a trait aux travaux de réparation, le promoteur construirait en 2018 un nouveau mur de soutènement à l'avant du mur existant sous le quai Duncan en utilisant des panneaux en béton préfabriqués empilés verticalement. Cette construction représenterait une nouvelle emprise dans le fond marin estimée à 225 m². Il construirait aussi un nouveau mur de soutènement au sud du quai Duncan à l'avant du mur de palplanches existant représentant une nouvelle emprise dans le fond marin estimée à 240 m². Le promoteur voudrait aussi réparer le mur de soutènement en palplanches au sud du quai Powell. Ces travaux seraient effectués en 2019, 2020 et 2021. Des travaux de creusement et de remblayage seraient nécessaires. Ces travaux dureraient treize semaines et sont estimés à 5,5 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 18 avril 2017)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, et des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

La gestion des sédiments

- la nécessité de caractériser les sédiments à draguer ;
- les mesures prises, aux lieux d'assèchement des sédiments dragués, pour éviter la dispersion dans l'environnement d'effluents liquides et de particules asséchées ;
- la valorisation et/ou la disposition des sédiments asséchés ;

- la sécurité du transport des sédiments, sur le site de Rio Tinto Alcan ou à l'extérieur, le cas échéant, et l'étanchéité des camions utilisés ;
- les paramètres utilisés pour les suivis de la qualité de l'eau et des sédiments (pendant le dragage, puis une fois les sédiments asséchés) ;
- l'utilisation des guides gouvernementaux d'encadrement relatifs à la gestion des sédiments pour planifier le projet ;
- les odeurs associées à la manipulation des sédiments.

La qualité de l'eau

- les suivis réalisés, au moment des travaux de dragage, pour s'assurer de l'efficacité des mesures visant à atténuer la turbidité de l'eau ;
- l'effet des vents sur la turbidité ;
- le respect des niveaux de contamination à ne pas dépasser ;
- la période de l'année durant laquelle s'effectueraient les travaux pour diminuer les répercussions négatives sur l'habitat du poisson.

La justification du projet

- l'augmentation significative des volumes à draguer
- les options envisagées pour réduire les volumes à draguer ;
- les critères pris en compte pour déterminer le type de dragage privilégié (mécanique plutôt qu'hydraulique) ;
- la possibilité d'un achalandage à la hausse à la suite des travaux et l'utilisation des installations portuaires de Rio Tinto Alcan par d'autres entreprises.

Les autres préoccupations

- les types d'habitats susceptibles de subir des impacts et les mesures de compensation, le cas échéant ;
- l'évaluation des impacts cumulatifs du projet avec les activités portuaires existantes et projetées sur la rivière Saguenay.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de La Baie <i>Accès Internet gratuit</i>	1911, 6 ^e avenue, arrondissement La Baie, Saguenay

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
21 avril 2017	<i>Journal de Montréal</i>	
21 avril 2017	<i>Journal Le Soleil</i>	
21 avril 2017	<i>Journal Le Quotidien</i>	
3 mai 2017		<i>Le Courrier du Saguenay</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
18 avril 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean	305	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 074 abonnés
8 mai 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 086 abonnés

La séance d'information

Date	Le lundi 8 mai 2017 à 19 h 30
Lieu	Auberge des 21, salle 602, 21, rue Mars, arrondissement La Baie, Saguenay
BAPE : Animation	M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications
Accueil et prise de notes	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Promoteur	M ^{me} Hélène Pinard, ing. conseillère principale Environnement, RTA inc. M ^{me} Nathalie Lessard, ing. directrice des Installations portuaires et Réseau ferroviaire et Sureté, RTA Inc. M. Stéphane Boudreault, ing. chef de service Installations portuaires, RTA inc.
Assistance	27 personnes
Durée	1 h 30

Les relations de presse

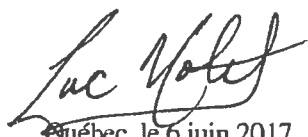
Un journaliste de *Radio-Canada* et un du *Quotidien* ont assisté à la séance d'information du 8 mai à La Baie.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le communiqué de presse, annonçant la période d'information, a été repris par *Radio-Canada*. À la suite de la séance d'information tenue le 8 mai dernier, *Ici.Radio-Canada.ca* et le journal *Le Quotidien*, ont diffusé des reportages rapportant essentiellement le déroulement de la séance d'information et des préoccupations soulevées par quelques citoyens présents.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion. Cependant, Rio Tinto Alcan a informé la communauté de Mashteuiatsh le 17 mai 2016 du projet à l'étude.



Québec, le 6 juin 2017

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications